

# COMMUNIQUÉ

aux parents de nos élèves du préscolaire,  
primaire et secondaire



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

## Objet : Changement d'adresse et mises à jour des coordonnées au dossier de l'élève

**La Prairie, le 17 avril 2020** – Étant donné la fermeture de nos établissements en lien avec la pandémie de la COVID-19, l'admission et l'inscription des nouveaux élèves ainsi que les changements d'adresse pour les élèves déjà inscrits ne peuvent être effectués en se présentant à l'école du quartier avec les documents requis comme cela est prévu dans notre procédure habituelle. Afin de pallier cette situation, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CDGS) a établi une nouvelle façon de faire, temporaire, afin de procéder en ligne. Celle-ci sera en place jusqu'à la réouverture des écoles.

### **Changement d'adresse pour les élèves qui sont déjà inscrits dans une école en 2020-2021**

Vous recevrez du Service du transport scolaire un courriel vous permettant de valider les coordonnées au dossier de votre enfant. Si vous êtes de celles et ceux qui doivent effectuer un changement, vous aurez alors dans ce courriel toutes les informations nécessaires afin de procéder.

### **Admission et inscription des nouveaux élèves**

Si vous connaissez des familles nouvellement déménagées dans votre secteur, nous vous invitons à les référer à la page [csdgs.qc.ca/nouveauxeleves](https://csdgs.qc.ca/nouveauxeleves) afin de connaître la procédure à suivre.

**Veillez noter que les parents dont la procédure d'admission et d'inscription de leur enfant a été faite et confirmée avant le 13 mars 2020 n'ont pas de démarche à entreprendre.**

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration,

*La Direction générale*